

BANQUE PRIME CAPITAL - LES CLONES FRAUDULEUX PRIMECAPITAL-AG.FR - PCAPITAL-AG.FR - MONESPACE- PART.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces noms de domaine ont été enregistrés le 26/01/2022, 27/01/2022 et 13/05/2021. Il a été usurpé l'identité d'une banque allemande. Nous avons déjà recensé plus de 100 banques européennes dont le nom a été usurpé ! Cette arnaque est actuellement celle qui génère le plus de victimes. Les sommes sont très souvent importantes.

Les sites internet

Le site pcapital-ag.fr

Il a été créé le 27/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/pcapital-ag.fr>

Le site primecapital-ag.fr

Il a été créé le 26/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/primecapital-ag.fr>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 82 49 97

Le numéro 01 87 68 75 32

Il s'inscrit dans une série intéressante :

malakoff-gestion.com	01 87 68 13 57
exodustradecrypto.com	01 87 68 15 88
investing26.com	01 87 68 17 68
lease-expansion.com	01 87 68 54 70
primecapital-ag.fr	01 87 68 75 32

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Nicolas THEVENIN
- Mme Elodie MOREAU

Les produits

Pour se connecter à la partie privée, il faut utiliser monespace-part.com

Il a été créé le 13/05/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/monespace-part.com>

Il est encore une fois proposé des livrets à des taux impossibles à obtenir.

Nous publions le contrat envoyé à un potentiel client :

<Le-livret-dapargne-du-site-primecapital-ag.fr.pdf>

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la banque allemande prime capital. Nous publions le lien vers le vrai site :

<https://primecapital-ag.com/>

Le site monespace-part.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/11/2022

Le site pcapital-ag.fr est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 30/11/2022.

Le site primecapital-ag.fr est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 28/10/2022

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle. Il est demandé une participation financière de 50 € soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

